

## Compte rendu de la réunion du 8 octobre avec la mairie

[stephane.bellet@mairie-pessac.fr](mailto:stephane.bellet@mairie-pessac.fr)

Le syndicat de quartier de Magonty ainsi que l'association syndicale libre du Club des Princes 1 ayant exprimé leurs préoccupations quant à une recrudescence d'actes mettant en cause la tranquillité et la sécurité de habitants de ce secteur, une rencontre associant le syndicat de quartier de Magonty, l'association syndicale libre du Club des Princes 1, la police nationale et la mairie (police municipale, cabinet, CLSPD) a été organisée le mardi 8 octobre en mairie.

Cette rencontre a permis d'échanger de manière croisée sur la situation du secteur; le syndicat de quartier et l'association libre du Club des Princes ont souhaité se faire le relais des inquiétudes exprimées par un certain nombre d'habitants face à la commission de faits ciblée sur une zone incluant la rue de la Poudrière, l'avenue Magonty, le centre commercial, la maison municipale, le groupe scolaire et le Club des Princes 1 (dégradations notamment du mobilier urbain, regroupements, vols, rodéos, feux de poubelles, cambriolages).

La police nationale a attiré l'attention du syndicat de quartier sur la nécessité de sensibiliser les habitants sur l'intérêt de porter de manière systématique à la connaissance des services de police les actes éventuellement commis (appel 17, main courante, dépôt de plainte, contact téléphonique) et ce afin que la réalité de la situation puisse au maximum correspondre à celle effectivement connue par les forces de l'ordre. En effet, à ce jour, du point de vue policier, le secteur de Magonty ne présente pas de problème particulier en matière de tranquillité publique et les services de police ne sont pas spécialement en alerte sur ce secteur.

La discussion a montré tout l'intérêt d'une remontée d'information rapide en direction des services de police (police nationale et police municipale) pour une meilleure orientation des patrouilles et une meilleure prise en compte des éventuelles difficultés rencontrées par les habitants. Pour ce qui concerne la police municipale, des patrouilles sont mises en place régulièrement sur le secteur avec prise de contact avec les commerçants dans le cadre des horaires d'intervention (8h 30/19h 30); il est précisé qu'une convention de coordination a été signée entre la police nationale et la police municipale afin d'optimiser la complémentarité des interventions sur le territoire de la commune.

Plusieurs actes commis récemment sur le secteur (ex: intrusions, vols et dégradations du groupe scolaire) ont fait l'objet d'interpellations et de suivi soit éducatifs pour les jeunes mineurs mis en cause soit de condamnations pour les majeurs.

En outre, concernant l'éventualité d'une action de sensibilisation proposée par la mairie en direction des personnes âgées du secteur (vigilance, vols par ruse...) et après avis du syndicat de quartier, il est proposé de mettre en suspend cette action.

A l'issue de la rencontre, il est convenu ce qui suit:

- sensibilisation des habitants via le syndicat de quartier et l'association libre du Club des Princes 1 (vigilance, main courante, appel 17, dépôt de plainte, contact téléphonique),
- **renforcement de la présence des services de police sur le secteur (un point de vigilance sera apporté durant la soirée d'Halloween du 31 octobre marquée depuis plusieurs années par des dégradations),**

- lien avec Pessac Animation et Action Jeunesse concernant le public « Jeunes » pouvant se livrer à des actes d'incivilités sur le secteur.

Stéphane Bellet

Coordinateur du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de la ville de Pessac

### Article de Sud-Ouest sur la nuit d'Halloween à Magonty

